Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS COMMERCE INTERNATIONAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

E6 - Gestion des opérations d'import-export

Session 2016 • Code sujet : **CIE6OIE** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Montage des opérations export (7 questions) **Page 3**

2. Montage des opérations import (6 questions) **Page 7**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtsci.fr/assets/annales/bts-ci/E6 - Développement commercial international/2016/BTS CI - E6 - Développement commercial international - Session 2016 - 1-Sujet.pdf

1. Montage des opérations export

CRISTAL DE PARIS doit fournir à Saudi Aramco, à Jeddah, des coffrets personnalisés de mini-barils en cristal destinés à des clients VVIP. Le dossier porte sur les choix logistiques, la prévention des risques commerciaux et financiers, ainsi que la sécurisation des expéditions et des recours en cas de retard ou d'avarie.

Choix d'un mode de transport

Question 1.1. Évaluez, en tenant compte du contexte de la transaction, les solutions logistiques envisagées, maritime et aérienne, pour acheminer les coffrets à Jeddah.

Pour 100 coffrets fragiles et de valeur, les deux solutions respectent l'échéance du 31 octobre si la fabrication dure 12 semaines. Le maritime coûte moins cher, mais impose un emballage renforcé et une manutention soignée. L'aérien réduit fortement le délai, au prix d'un transport plus coûteux. Le poids taxable aérien est le plus élevé entre le poids brut et le poids volumétrique.

Éléments	Maritime	Aérien
Poids / volume	638 kg ; 4,104 m³, soit 4,104 UP	600 kg brut ; 501 kg volumétriques, donc 600 kg taxables
Transport et frais	200 + 4,104 × 450 = 2 046,80 €	300 + 20 + 600 × (5,60 + 0,50 + 1,05) = 4 610 €
CIP estimé	52 161,56 €	54 670,07 €
Transit principal	20 jours	Environ 15 heures

Le maritime est le choix économique et reste compatible avec la date demandée ; l'aérien constitue une solution de secours en cas de retard.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Choisir le maritime : CIP estimé à 52 161,56 €, contre 54 670,07 € par avion, avec un délai compatible avec l'échéance.

Prévention des risques

Question 1.2. Comparez et commentez dans un tableau les conditions de la commande Saudi Aramco par rapport aux conditions générales de vente habituelles de CRISTAL DE PARIS.

La commande s'écarte des CGV sur l'Incoterm, le paiement et la devise. Elle reporte sur CRISTAL DE PARIS les frais de transport et d'assurance, ainsi que le financement de la fabrication sur mesure jusqu'au règlement. L'absence d'acompte et l'échéance à 90 jours accroissent les risques de trésorerie et d'impayé.

Condition	Commande Saudi Aramco	CGV habituelles	Conséquence
Incoterm	CIP Jeddah	EXW Montbronn	Transport et assurance jusqu'à Jeddah payés par le vendeur
Paiement	100 % à 90 jours de l'expédition	Acompte de 30 à 50 %, solde à la livraison	Besoin de trésorerie et risque d'impayé accrus
Devise	62 000 USD	Virement en euros	Risque de change
Délai	Expédition 12 semaines après commande	Selon le cahier des charges	Engagement de fabrication précisé

Le risque est particulièrement important car la société renonce aussi à l'acompte prévu pour les commandes sur mesure.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Conditions moins favorables que les CGV : CIP, aucun acompte, paiement à 90 jours et facturation en USD.

Question 1.3. Proposez les solutions les plus adaptées à la couverture des risques relatifs à ce contrat.

Le contrat expose l'entreprise au change, à l'impayé, au besoin de financement et aux avaries. Les protections doivent être activées dès la commande ou avant l'expédition, selon le risque concerné.

- **Change :** fixer la contre-valeur en euros par une vente à terme en USD.
- **Impayé :** vérifier la solvabilité de Saudi Aramco et envisager une assurance-crédit export ou une garantie bancaire.
- **Trésorerie :** mobiliser la créance après expédition si un besoin de liquidités le justifie.
- **Transport :** souscrire une assurance marchandises adaptée aux objets fragiles, vérifier les exclusions et remettre le certificat à l'acheteur.

En CIP, le vendeur paie le transport et souscrit l'assurance, mais le risque est transféré à l'acheteur dès la remise au premier transporteur.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Couvrir le change à terme, l'impayé par assurance-crédit ou garantie, la trésorerie par mobilisation et les avaries par une assurance transport adaptée.

Question 1.4. Analysez l'intérêt d'accepter la proposition de la banque, notamment en évaluant la recette nette prévisionnelle.

La livraison est prévue 12 semaines après la commande du 30 juin, puis le paiement intervient 90 jours après expédition : une couverture à six mois à compter du 1er juillet convient. Pour un exportateur qui reçoit des USD et les convertit en euros, le cours vendeur de l'euro est retenu : 1,1198 + 0,0457 = 1,1655 USD/EUR. La mobilisation est facultative : elle apporte des liquidités, mais réduit la recette nette.

Étape	Calcul	Montant
Contre-valeur à terme	62 000 / 1,1655	53 196,05 €
Commission de change	53 196,05 × 0,05 %	26,60 €
Recette nette sans mobilisation	53 196,05 − 26,60	53 169,46 €
Intérêts de mobilisation sur 90 jours	53 196,05 × 3,2 % × 90 / 360	425,57 €
Recette après mobilisation	53 169,46 − 425,57	52 743,89 €

La vente à terme sécurise la recette en euros. Accepter la mobilisation dépend du besoin de trésorerie et de l'acceptation de son coût.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Recette nette : 53 169,46 € sans mobilisation, ou 52 743,89 € avec mobilisation sur 90 jours.

Processus logistique et relations client

Question 1.5. Rappelez au responsable logistique les points de vigilance à respecter pour sécuriser les expéditions en EXW et en CIP.

1. **EXW Montbronn :** contrôler la conformité, l'emballage export, l'identification et la mise à disposition au lieu convenu ; prévenir l'acheteur à temps. Le chargement et les formalités export relèvent de l'acheteur. Si le vendeur doit prendre en charge le chargement ou l'export, prévoir plutôt un Incoterm adapté, comme FCA.
2. **CIP Jeddah :** organiser le transport et le dédouanement export, souscrire l'assurance prévue et remettre les documents nécessaires. Le risque passe à l'acheteur dès la remise au premier transporteur, même si le vendeur paie jusqu'à Jeddah.

Pour les deux Incoterms, conserver les preuves de mise à disposition ou de remise au transporteur, les instructions de manutention et les justificatifs d'emballage.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> EXW : marchandises prêtes, chargement et export à la charge de l'acheteur. CIP : vendeur chargé du transport, de l'export et de l'assurance ; risque transféré au premier transporteur.

Question 1.6. Indiquez, selon les deux Incoterms, les éléments d'information à communiquer systématiquement aux clients pour éviter des réclamations injustifiées en cas de retard ou d'avarie.

Pour éviter les contestations, indiquer clairement qui supporte les frais, qui organise le transport et à quel moment le risque est transféré. Ce transfert ne se confond pas avec la destination jusqu'à laquelle le vendeur paie le transport.

Incoterm	Informations à communiquer au client
EXW Montbronn	Date et lieu de mise à disposition, modalités de retrait et de chargement, prise en charge du transport et de l'assurance par l'acheteur, transfert du risque à la mise à disposition.
CIP Jeddah	Transporteur et itinéraire, dates estimées, frais payés jusqu'à Jeddah, transfert du risque à la remise au premier transporteur, assurance souscrite et procédure de déclaration d'avarie.

Préciser également que les délais sont estimatifs, sauf engagement contractuel explicite de livraison à une date déterminée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Communiquer le partage des frais, les délais, le point de transfert des risques et, en CIP, le transporteur et les modalités d'assurance.

Question 1.7. Conseillez vos clients afin de préserver les recours contre les transporteurs à la réception des marchandises.

À réception, le client doit examiner les colis immédiatement et consigner les dommages de façon précise. Des réserves générales ne suffisent pas à préserver un recours. Il faut aussi respecter les délais légaux ou contractuels de réclamation applicables au mode de transport.

- Vérifier le nombre et l'état des colis avant de signer le bon de livraison.
- Décrire les dommages et manquants précisément sur le document de réception ; faire confirmer les réserves par le transporteur.
- Photographier les avaries, conserver l'emballage et les marchandises, et demander un constat si nécessaire.
- Adresser rapidement une réclamation écrite au transporteur ; en CIP, prévenir aussi l'assureur et transmettre les justificatifs.

Conserver le bon de livraison, les documents de transport, les photographies et les échanges relatifs au sinistre.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Contrôler les colis, formuler des réserves précises, conserver les preuves et réclamer dans les délais au transporteur et, en CIP, à l'assureur.

2. Montage des opérations import

CRISTAL DE PARIS envisage de faire fabriquer en Chine 1 440 bouchons en verre de trois finitions, destinés à ses bonbonnières et à une commande d'un client canadien. Le dossier traite du choix des fournisseurs et du coût de revient, de la mise en place du crédit documentaire et de l'optimisation douanière.

Conditions d'achat

Question 2.1. Justifiez les conditions d'achat définies par CRISTAL DE PARIS pour la fourniture des bouchons en verre.

Le prototype permet de valider l'aspect et l'adaptation des bouchons avant la série. Les trois finitions et les 1 440 unités correspondent au besoin de production. Un délai imposé et l'inspection SGS avant embarquement réduisent les risques de retard et de non-conformité. Le CIF au port français fait payer le transport et l'assurance par le vendeur, mais le risque est transféré à l'acheteur dès l'embarquement. Le crédit documentaire irrévocable sécurise le paiement. Le délai de paiement demandé à 90 jours après livraison préserve la trésorerie, sous réserve de l'accord du fournisseur.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prototype et contrôle SGS pour sécuriser la qualité, délai convenu, CIF pour organiser le transport et l'assurance, crédit documentaire avec paiement à 90 jours.

Question 2.2. Comparez les coûts de revient prévisionnels unitaires pour les deux fournisseurs en appliquant le cours indiqué : 1 EUR = 1,12 USD.

La TVA récupérable est exclue. Pour ZHENDAO, le prototype est ajouté au coût et réparti sur les 1 440 bouchons.

Élément	SOUTH PORT GLASS	ZHENDAO
Prix des bouchons	64 800,00 €	61 286,40 USD ÷ 1,12 = 54 720,00 €
Déchargement port	40 × 2,88 m³ = 115,20 €	Inclus dans le fret all-in
Fret et assurance	Inclus au CIF Anvers	1 652 + 150 = 1 802,00 €
Droits de douane	5 % × 64 800 = 3 240,00 €	5 % × 56 522 = 2 826,10 €
Formalités et livraison	125 + 230 = 355,00 €	420,00 €
Prototype	Offert	3 225 USD ÷ 1,12 = 2 879,46 €
Coût unitaire prévisionnel	68 510,20 ÷ 1 440 = 47,58 €	(59 768,10 + 2 879,46) ÷ 1 440 = 43,51 €

Le déchargement de SOUTH PORT est facturé au tarif volumétrique, supérieur au tarif au poids et au minimum. Les deux offres respectent le plafond de 50 €, mais ZHENDAO est moins coûteux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

SOUTH PORT GLASS : 47,58 € par bouchon. ZHENDAO : 43,51 €, prototype compris. Les deux offres restent sous le plafond de 50 €.

Question 2.3. Indiquez votre choix de fournisseur en l'argumentant.

Je retiens ZHENDAO : son coût prévisionnel, prototype compris, est le plus bas et reste sous le plafond fixé. Son délai annoncé de 90 jours est aussi plus court que celui de SOUTH PORT GLASS, annoncé à 120 jours. Toutefois, l'offre ZHENDAO ne respecte pas encore toutes les conditions d'achat demandées : elle prévoit FOB Hong Kong, un acompte de 30 % et le solde 30 jours après le connaissement. Il faut obtenir l'accord écrit du fournisseur sur le délai de paiement, le contrôle SGS et, si retenu, le CIF au port français avant de confirmer la commande.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Choisir ZHENDAO, sous réserve d'un accord écrit sur les conditions d'achat et la réalisation de l'inspection SGS.

Montage du crédit documentaire

Question 2.4. Proposez les modifications à apporter au projet d'ouverture du crédit documentaire pour éviter des demandes d'amendements ultérieures.

Le projet comporte des dates erronées et plusieurs clauses à harmoniser avec l'offre et les exigences de l'acheteur. Avant notification :

- Indiquer la date réelle d'émission, après la commande du 31/07/2015. Fixer une dernière date d'expédition compatible avec la livraison convenue et une expiration laissant le temps de présenter les documents.
- Confirmer les modalités de paiement. Selon l'offre ZHENDAO, le crédit couvre 70 % après l'acompte de 30 %, soit 42 900,48 USD, avec traite à 30 jours date du connaissement. Si les conditions demandées par l'acheteur sont maintenues, faire modifier l'offre et le crédit en conséquence.
- Vérifier les coordonnées du bénéficiaire et détailler les trois finitions et quantités. Maintenir FOB Hong Kong seulement si cette condition est acceptée. En FOB, l'acheteur assure la marchandise : supprimer l'assurance vendeur parmi les documents exigés. Faire confirmer l'inspection SGS.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Corriger les dates, harmoniser montant et échéance avec les conditions acceptées, vérifier le bénéficiaire et aligner Incoterm, assurance et documents exigés.

Gestion douanière

Question 2.5. Proposez, en le justifiant, le régime douanier à solliciter lors du dédouanement à l'importation des bouchons en verre.

Solliciter le **perfectionnement actif** : les bouchons importés seront transformés et incorporés aux bonbonnières destinées au client canadien. Sous autorisation douanière, ce régime permet de suspendre les droits et taxes à l'importation, à condition d'assurer le suivi des marchandises et d'apurer le régime par la réexportation justifiée des produits finis. La demande doit préciser les bouchons importés, les opérations de transformation, les quantités, les produits compensateurs et les délais.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Demander le perfectionnement actif : les produits importés sont transformés puis réexportés, sous réserve de l'autorisation et de l'apurement douanier.

Question 2.6. Évaluez l'impact de ce régime sur le coût de revient précédemment calculé.

Pour ZHENDAO, le perfectionnement actif suspend les droits de douane de 2 826,10 € si les bouchons sont incorporés aux bonbonnières réexportées et si le régime est correctement apuré. En conservant les autres postes du coût calculé, le coût total, prototype inclus, devient 59 821,46 €. La TVA à l'importation est également suspendue dans le cadre autorisé du régime. Le nouveau coût unitaire est donc d'environ 41,54 €, soit une baisse d'environ 1,96 € par bouchon par rapport au coût non arrondi.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coût unitaire après perfectionnement actif : 41,54 €, soit environ 1,96 € de moins par bouchon.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2016)

Bilan de l'épreuve : Épreuve U61 du BTS Commerce international, session 2016, code CIE6OIE, d'une durée de 4 heures et de coefficient 4. Le dossier porte sur l'export de coffrets personnalisés vers l'Arabie Saoudite et l'import de bouchons en verre chinois. Il évalue les choix logistiques, la gestion des risques, le change, le coût de revient, le crédit documentaire et les régimes douaniers.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- En CIP, le vendeur paie le transport et l'assurance jusqu'au lieu convenu, mais le risque est transféré à la remise des marchandises au premier transporteur.
- Une couverture à terme fixe le cours de conversion futur et protège l'exportateur contre une évolution défavorable du change.
- Le crédit documentaire doit reprendre les conditions convenues : montant, échéances, lieu et date d'expédition, ainsi que les documents exigés.
- Le perfectionnement actif peut permettre de transformer des marchandises importées avant leur réexportation, selon les conditions douanières applicables.

Points de vigilance & attentes du jury

- Comparez transport maritime et aérien en tenant compte du coût complet, du délai, de la fragilité des coffrets et de la date limite de livraison.
- Distinguez les risques de change, de non-paiement et d'exécution, puis reliez chaque risque à une solution adaptée.
- Intégrez au coût de revient les frais de transport, d'assurance, de dédouanement et les droits et taxes pertinents.
- Contrôlez la cohérence du crédit documentaire avec l'offre et la commande, notamment pour les montants, dates, Incoterm et documents.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment comparer les deux solutions de transport vers Jeddah ?

Établissez le coût complet de chaque solution à partir des annexes, puis comparez-le au délai d'acheminement et à la date limite. Prenez aussi en compte la fragilité des coffrets, l'emballage et la couverture d'assurance.

Q : À quoi sert la couverture à terme proposée pour l'export ?

Elle fixe à l'avance le cours auquel les dollars encaissés seront convertis en euros à l'échéance. Pour en mesurer l'intérêt, calculez la recette après conversion et déduisez les commissions et frais de financement pertinents.

Q : Comment organiser son temps et répartir les efforts entre les parties ?

L'épreuve dure 4 heures et le barème attribue 45 points à l'export et 35 à l'import. Aucun détail de points par question n'est imprimé : prévoyez du temps pour les calculs et les justifications dans les deux parties.

Q : Qu'attend le sujet dans la présentation des réponses ?

Le sujet demande des solutions concises et rigoureuses, avec une démarche justifiée. Présentez clairement les comparaisons et les calculs à partir des annexes, et explicitez toute hypothèse nécessaire lorsque les données ne suffisent pas.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtsci.fr/assets/annales/bts-ci/E6 - Développement commercial international/2016/BTS CI - E6 - Développement commercial international - Session 2016 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Commerce International : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.